NORME INTERNATIONALE

ISO 433

Deuxième édition 1991-06-15 **AMENDEMENT 1** 2006-01-15

Courroies transporteuses — MarquageAMENDEMENT 1

Conveyor belts — Marking

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)



PDF - Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 433:1991/Amd 1:2006 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/28a1a0de-cd03-4a63-9aa0-11a30b704b6d/iso-433-1991-amd-1-2006

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 433:1991 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 41, *Poulies et courroies (y compris les courroies trapézoïdales)*, sous-comité SC 3, *Courroies transporteuses*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Courroies transporteuses — Marquage

AMENDEMENT 1

Page 1, Article 1

Ajouter un second alinéa à lire comme suit:

La présente Norme internationale n'est pas applicable aux courroies légères telles que décrites dans l'ISO 21183-1, Courroies transporteuses légères — Partie 1: Caractéristiques et applications principales.

Page 2, Paragraphe 5.2.1

Supprimer le premier alinéa et le remplacer par ce qui suit:

Les marques doivent être approximativement de 50 mm à 100 mm du bord gauche et/ou de 50 mm à 100 mm du bord droit de la courroie, cette distance s'entendant pour la partie du bord la plus rapprochée. Il est recommandé que la distance entre les marques soit convenue par accord entre l'acheteur et le fabricant, mais elle doit être au maximum de 25 m.

(standards.iteh.ai)

Page 2, Paragraphe 5.2.2

Supprimer la NOTE 1 et la remplacer par ce qui suit: https://standards.tich.avcatalog/standards/sist/28a1a0de-cd03-4a63-9aa0-

NOTE 1 Afin d'éviter les irrégularités dues au moulage sur la face porteuse des courroies, les marques transversales peuvent être vulcanisées soit sur les étiquettes en caoutchouc, soit sur les revêtements côté tambour.

Page 3, Figure 1

Remplacer la cote «15 m max.» par la cote «25 m max.».

ISO 433:1991/Amd.1:2006(F)

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)